

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande écrite de renseignements –no 1
en date du 11 novembre 1999

Demandeur : Régie de l'énergie

Question 8.11.1 **Référence :** **SCGM-8, document 11, page 3, ligne 19, colonne 5**

Demande :

Veuillez expliquer plus en détail la dépense de 1 200 000 \$ (CTGN). Est-ce la seule dépense reliée à ce Centre?

Réponses

- a) La somme de 1 200 000\$ est la contribution annuelle forfaitaire de SCGM au CTGN, à titre de membre fondateur. Le CTGN entreprend au nom de ses membres des projets de recherche, de développement, de transfert, de démonstration et d'adaptation de nouvelles technologies. Les technologies en question sont des technologies de pointe ; elles visent une meilleure performance, non seulement sur le plan économique mais aussi sur celui de l'efficacité énergétique et de la protection de l'environnement.

Les activités que le CTGN entreprend sont identifiées par un comité où participent des représentants de SCGM et où sont précisés les besoins de SCGM en matière technologique, en vue du développement du marché gazier. Les principales activités courantes du CTGN sont énumérées ci-dessous :

- Distribution gazière par canalisations souterraines et à l'intérieur des bâtiments.

Le CTGN voit à développer et mettre au point des équipements permettant d'augmenter l'efficacité des interventions d'urgence sur le réseau, de réaliser des travaux de branchement plus rapides et plus discrets et d'améliorer les systèmes de canalisation intérieure dans les bâtiments et les logements

- Applications commerciales et résidentielles.

-

Dans ce secteur, le CTGN est engagé dans le développement de produits plus performants, d'appareils au gaz autonomes (non reliés au réseau de distribution électrique) ainsi que dans l'intégration efficace des fonctions à différents niveaux pour le chauffage, l'eau sanitaire, l'humidification, la ventilation et la climatisation. Le CTGN prévoit entreprendre également des travaux de développement sur les systèmes préventifs de détection des gaz de combustion ou de fuites, ainsi que sur des systèmes de gestion de l'énergie ou de services de lecture et de facturation.

- Utilisations industrielles

Dans ce secteur, le CTGN évalue les procédés industriels en développement et participe à l'élaboration de nouveaux prototypes à échelle industrielle, notamment dans le secteur des pâtes et papiers ; il effectue également des travaux de recherche sur le traitement des déchets environnementaux.

- Autres domaines

Le CTGN travaille également sur des pistes à plus long terme en vue de l'utilisation du gaz naturel comme matière première (transformation de la molécule), sur des composantes ou sous systèmes de piles à combustibles et sur des techniques de combustion avancées, bénéfiques sur le plan de l'environnement.

b) Oui, la somme en question est la seule dépense de SCGM en rapport avec le CTGN.